

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORTANT REPORT DU RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS  
DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILS RÉGIONAUX ET DES ASSEMBLÉES DE CORSE,  
DE GUYANE ET DE MARTINIQUE - (N° 3812)

## AMENDEMENT

N ° CL23

présenté par

Mme Florennes, Mme Jacquier-Laforge, M. Barrot, M. Balanant, Mme Brocard, M. Latombe et  
Mme Vichnievsky

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.